

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3424>



Préparation de la rentrée 2010

Déclaration unitaire des personnels et des parents FCPE au CDEN du 30 mars 2010



Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -
Publication date: mardi 30 mars 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Monsieur le Préfet de la République en Saône-et-Loire,

Monsieur le Président du Conseil Général de Saône-et-Loire,

Mesdames et Messieurs,

Ce CDEN était initialement convoqué le lundi 22 mars. Il n'a pas pu se réunir, faute de quorum. En effet les représentants des parents et des personnels avaient décidé de ne pas siéger et de faire paraître dans la presse une lettre ouverte au Préfet de Saône-et-Loire et au Président du Conseil Général expliquant les raisons de cette attitude. Nous souhaitons donc aujourd'hui vous en donner lecture :

[Lire la lettre ouverte](#)



Bien entendu, à ce jour, nous maintenons ces positions et ces revendications et nous espérons de votre part des réponses encourageantes. Nous souhaitons compléter cette lettre par un post-scriptum en quatre points :

– Concernant les remplacements, nous ne pouvons que constater avec regret l'effet des 150 suppressions de postes imposées l'année dernière dans notre académie dans le Second Degré ; dans ce contexte, le recours à des personnels précaires sans formation, à des étudiants ou à des enseignants retraités proposé par le Ministre relève de la provocation : nous demandons par conséquent l'annulation des suppressions de postes de remplaçants imposées l'année dernière et l'ouverture des postes nécessaires dans le Premier Degré, où la situation de pénurie est particulièrement grave ces dernières années. Actuellement chaque jour, 20 à 40 classes sont privées de maîtres et par conséquent des centaines d'élèves.

– Concernant l'accueil des élèves présentant des difficultés particulières, nous demandons l'annulation de la suppression des 22 postes de RASED intervenue à la rentrée 2009. Pour nous, la question des orientations et de la pérennité du dispositif RASED à l'Ecole, comprenant l'élaboration d'une enquête nationale pour un état des lieux et de vrais engagements sur le devenir des formations spécialisées est primordiale. Nous demandons en outre l'implantation des postes d'AVS nécessaires pour assurer la prise en charge à temps complet de tous les élèves handicapés.



– Concernant les collèges de Chalon, de St Germain du Plain et de Cuisery, nous demandons d'être associés aux décisions qui doivent être prises pour assurer l'accueil de leurs élèves dans de bonnes conditions.

– Concernant la loi Carle et le nouveau décret portant sur les RPI qui va asphyxier l'école rurale, nous dénonçons ce

texte dont l'application vient renforcer l'arsenal des lois et règlements qui favorisent l'enseignement privé constituant une nouvelle attaque contre le service public.

En conclusion, nous soulignons le caractère exceptionnel de cette déclaration unique et unitaire des représentants des parents et des personnels : elle exprime l'inquiétude et la colère de toute la communauté éducative qui ne peut se résoudre, quelles que soient les circonstances, à voir régresser les conditions d'accueil et d'étude des élèves. Nous le disons ici solennellement : L'Education nationale n'a jamais connu un tel empilement de réformes, de bouleversements en un temps aussi contraint et cette rafale de réformes toutes aussi mal préparées les unes que les autres, mal discutées – mais qui aujourd'hui s'appliquent, va à rebours de ce dont notre école a besoin.



Fédération Syndicale Unitaire